

dans un liquide noir pendant trente ou trente-six heures.

Trouvant des causes suffisantes de mort violente, nous nous contentons de palper l'estomac qui paraît vide ainsi que les intestins qui, tous, ont une apparence des plus rassurantes.

L'incision des parois abdominales ayant divisé l'ecchymose qu'on a remarqué entre l'ombilic et le pubis, nous permet d'y voir une infiltration de sang noir dans toute l'épaisseur du derme et du tissu adipeux, d'un pouce d'épaisseur dans cet endroit.

La vessie est remplie d'une urine attestant le bon fonctionnement des reins.

L'examen des trois grandes cavités splanchniques terminé, le cadavre est déposé dans un riche cercueil et Madden sans vie, tout mutilé, reçu dans un chariot tendu de noir, suivi de ses parents amis et co-paroissiens reprend lentement et pour la dernière fois la route du logis qu'il ne reverra plus.....

Maintenant avant d'écrire *ergo, propter hoc*, il me paraît convenable de protester contre la conduite de deux avocats de la défense envers le corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir.

Ces deux messieurs dans un moment d'exaltation et de propos délibéré n'ont pas rougi de jeter à pleines mains la boue du ridicule, du mépris et du mensonge à la face des représentants d'une science qui peut seule guider la justice dans le chemin tortueux de ses investigations et l'aider à mettre la main sur les descendants de Caïn.

Si les défenseurs du crime n'ont pu détruire l'évidence fournie ces jours derniers par deux hommes de l'art, il ne leur était pas permis de vomir l'injure et l'insulte contre un corps éclairé de la société et dont les lumières sont indispensables chaque fois qu'il s'agit de venger le sang d'une victime qui a expiré sous la main d'un assassin.

Et il est vraiment révoltant de voir des individus qui ne comprennent pas et qui ne savent même pas poser une question médicale ridiculiser une science qu'ils redoutent.

C'est une infamie qui mérite d'autant plus

notre attention que la Cour en permettant ces sorties insensées contre un art aussi ancien que le monde semble accorder une protection tyrannique aux membres d'un autre corps distingué de la société.

Est-ce que le dévouement, les sacrifices et les lumières du médecin le rendent indigne de respect dans le temple de Thémis ?

(A CONTINUER.)

Correspondance.

MM. les Rédacteurs,

Je suis heureux d'apprendre que les associations médicales commencent à se former, surtout dans nos campagnes. Il en existe déjà une à Montréal, et des assemblées préparatoires ont eu lieu dans deux districts judiciaires. Bientôt d'autres vont surgir, et je n'ai aucun doute qu'avec l'union et le dévouement d'un corps-médical, aussi intelligent et actif que celui d'aujourd'hui, l'œuvre de mes désirs, depuis que je suis médecin, ne se réalise. Seulement je regrette de voir que l'on veut trop embrasser, et que l'on marche sans plan arrêté.

Voici celui que je suggère :—

1° Une Association Médico-Chirurgicale dans chaque ville et dans chaque district judiciaire, du Bas-Canada.

2° Une Association générale de toutes les Associations de district et autre, par délégation.

Je n'ai pas le temps ni la prétention de m'étendre au long sur les détails, les avantages et la nécessité de semblables associations. Tous les médecins le comprennent. Chaque association locale sera indépendante des autres, et fera des règlements comme bon lui semblera et pour son utilité. Et l'Association Générale sera le couronnement, le pivot, le pouvoir, la force aimanté, si je puis m'exprimer ainsi, de toutes les Associations locales.

L'Organisation est bien simple, dès plus effective, et j'ose m'en flatter, sera comprise et bien accueillie. A l'œuvre donc..

Il faut que notre isolement cesse : il faut